

M. Nsabimana Sylvain,
YMCA South 'C' Nairobi
B.P. 59260,
Nairobi - Kenya
Tel : 254 - 2 - 504896
Fax : 254 - 2 - 566231

Affaire n° ICTR-98-42-T
Pièce à conviction n° D.489a
(Nsabimana)
Date d'admission : 17/10/2006
Déposée par la Défense
Nom du témoin : Sylvain Nsabimana

À Son Excellence le Président de
la République du Rwanda

Monsieur le Président,

C'est pour moi un grand honneur et un plaisir de vous adresser à vous, ainsi qu'au gouvernement rwandais mes sincères félicitations pour la lourde responsabilité que vous avez assumée en cette période difficile.

Dans votre discours à la nation, vous avez invité tous les Rwandais à œuvrer ensemble pour l'unité et la reconstruction nationale. Le Premier ministre a réitéré cet appel à plusieurs occasions, et je souscris pleinement à ce point de vue.

Excellence, j'ai eu la chance d'échapper aux tueries qui ont commencé le 6 avril 1994, et qui visait particulièrement les intellectuels de l'opposition.

À la mi-avril 1994, j'ai été surpris d'apprendre à la radio ma nomination au poste de préfet de Butare. Ensuite, à la mi-juin, j'ai appris sur les ondes de la même radio que j'avais été démis de mes fonctions, après avoir servi pendant 45 jours sans salaire.

Pendant mon court mandat, je me suis opposé aux massacres et j'ai fait tout ce qui est en mon pouvoir pour les arrêter par les mesures ci-après :

- 1) J'ai protégé environ 200 Tutsis, hommes, femmes et enfants confondus, dans mon bureau. Ils ont été nourris et protégés contre les milices et les soldats aussi longtemps que j'ai occupé ce poste.
- 2) Avec le concours de l'organisation Terre des Hommes, j'ai réussi à évacuer près de 1500 orphelins et leurs escortes au Zaïre et au Burundi via le poste-frontière d'Akanyaru Haut, et ce malgré les barrages routiers.

Monsieur Alexis Briquet de Terre des Hommes (Tél : 257 - 214313 B.P. 1975 Bujumbura), le Père Danillo (de l'ordre des Pères Salésiens à Rango - Butare), le Consul d'Italie à Kigali, Monsieur Costa Pierrantonio, le Père Vieco (de l'ordre des Pères Franciscains) ont tous joué un rôle important dans cette opération très risquée, en fournissant des médicaments, de la nourriture et des moyens de transport.

- 3) J'ai autorisé la présence permanente d'officiers de police à la mission de Save pour protéger 120 Sœurs d'Abenebikira, les bonnes Sœurs de Saint Boniface, le petit séminaire de Karubanda, les moines Bénédictins et les Sœurs de Sovu.

DII08-0180 (F)
Exhibit D.489 A

1 CASE No: ICTR-98-42-T
EXHIBIT No: D.489B (Nsabimana)
DATE ADMITTED: 17.10.2006
TENDERED BY: Defence
NAME OF WITNESS: Sylvain Nsabimana

Amanja F 20.08.2008

- 4) J'ai assuré la protection de Son Eminence J.B. Gahamanyi. Il avait un garde du corps à plein temps.

Tous ceux qui étaient détenus au niveau des barrages routiers lors de mon passage ont pu être sauvés. Je suis sûr que toutes ces actions humanitaires n'étaient pas pour plaire à certains membres du gouvernement Kambandas.

Je ne pouvais pas m'enfuir immédiatement parce que j'étais constamment surveillé et menacé. C'est à la faveur de la dernière évacuation d'orphelins par les troupes françaises que j'ai pu atteindre la frontière à Akanyaru.

BBC Panorama m'a interviewé sur les massacres et l'évacuation des enfants la veille de ma révocation en tant que Préfet. Une cassette VHS a été préparée et diffusée à Londres le 27 juin 1994. Jusqu'à récemment encore j'étais tenu pour mort.

Je suis prêt à travailler pour mon pays de l'intérieur comme de l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

[Signé]

Nsabimana Sylvain
Agronome

Copies à : Premier ministre
Tous les membres du Gouvernement
Préfet de Butare
